

§ II- LETTRES, N°155

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°80

LETTRE, N°80

+

Grenoble, 9 Avril 1867
10 h1/2 du m.

Dieu soit béni!

J'arrive du sermon de charité. Nous avons eu mauvais temps, j'espère que quelques personnes qui n'auront pu venir enverront leur offrande. Il y a eu aussi un petit coup monté et toute la Société de S. Vt de Paul s'est abstenue en masse. Malgré cela Dieu a été pour nous; il nous a donné une quête telle qu'on n'en avait pas eu encore deux à Grenoble : 510f.

L'opposition vient de ce qu'il y a ici une Oeuvre de refuge pour les détenues et que l'on a voulu m'amener à prêcher pour les deux oeuvres à la fois; ce que je n'ai pas approuvé. Nous parlerons de cela. On trouvait alors qu'il valait mieux garder son aumône pour une oeuvre du diocésaine J'ai répondu que la nôtre n'était d'aucun diocèse et qu'elle était de tous.

Les bons Pères de la Salette ont été charmants, ils nous ont tout prêté et m'ont même donné 10f pour (a) leur offrande. Le R.P. Albert, des Carmes de Lyon, prédicateur de la Cathédrale a dit la Ste Messe et donné la bénédiction. Le Suisse de la Cathédrale que nous avions fait venir a refusé tout salaire et l'a donné pour

(a) mot illisible sous "pour".



Henri-Dominique
not

l'Oeuvre, ce qu'il ne fait pas habituellement.

Après le Sermon, une dame me fait appeler au parloir; elle n'avait encore vu aucune brochure. Elle me demande quelques détails, et voici la conclusion : Elle trouve là ce qu'elle cherchait depuis longtemps. Elle demande à nous avoir pour elle, priant et ~~s'ef-~~ ^{frant} pour elle chaque jour et à ses intentions notre première réhabilitée. Ce sera Lucie. Elle nous donnera pour cela 500f par an, ce que j'avais indiqué comme nécessaire à l'entretien d'une de nos enfants. Elle nous donnera cela par 100 francs à la fois. Elle doit aussi m'envoyer la liste de ses intentions. L'une d'elles et la principale, c'est la grace de la vocation pour son fils, sa fille, elle et son mari. Ces deux derniers sont déjà résolus à se séparer un jour pour être religieux l'un et l'autre (Bien entendu ce détail doit rester entièrement entre vous et moi, car en le disant à qui que ce soit il pourrait peu à peu revenir jusqu'ici) Sa fille de 15 ans est toute résolue à être religieuse quoique un peu plus tard, et sa mère pense que ce sera pour nous. Son fils de 5 ans fait déjà des actes tels qu'on en lit dans la vie des Grands Saints, quand ils étaient enfants. Et e Cette dame cherchait depuis longtemps autour d'elle une Maison où elle trouvât réunis quelqu'oeuvre de zèle avec la vie cloîtrée et Contemplative et l'adoration perpétuelle; elle ne l'avait trouvé nulle part et à a été toute heureuse d'apprendre qu'elle aurait cela un jour à Béthanie.

Je m'arrête j'ai dit l'essentiel; il me faut maintenant préparer mon sermon de ce soir. Ne manquez pas de faire un communion générale de d'actions de grâces, avec une intention spéciale pour cette dame. Je dirai moi aussi la Ste Messe à cette intention et aux frais de l'Oeuvre, car je n'ai pas de messe disponible en ce moment sans cela. Ayez une prière de remerciement à N.D. de la Salette.

11^h 1/2 Cette bonne dame vient de venir chercher les brochures. Elle compte sur des prières spéciales, veut entrer dans le tiers-Ordre de S. Dominique et désire que nous la nommions des aujourd'hui Notre Soeur. Ce sera notre S^r de Grenoble. Elle voudrait plus tard se nommer S^r du S. Esprit, parce que l'Esprit S^t es- n'est autre chose que l'Amour de Dieu . in parfait.

Mercredi 11^h 3/4. du matin

Impossible de reprendre ma lettre plus tôt.



Spuyfauy

Une lettre de M^{me} Mogniat m'annonce que sa belle fille a été heureusement délivrée et bien plus tôt qu'elle ne le pensait elle veut donc que la neuvaïne qu'elle a demandée soit faite en actions de grâces.

Remerciez J. de sa lettre, mais il m'est impossible d'y répondre, je n'en ai pas le temps. Je lui donnerai réponse de vive voix. Encouragez-la seulement à lutter avec énergie et persévérance.

Jeudi 11^h 3/4 du m.

Je reprends ma lettre interrompue malgré moi et que j'ai hâte de voir partir.

J'ai revu hier M^{lle} Marie et la jeune orpheline de 19 ans qui est son amie intime. Oh! que je voudrais cette âme! Priez bien pour cela! Elle n. serait parfaite, et elle n'a d'autre obstacle que son âge. Mais elle se dit bien résolue et depuis longt. p^r les S^{rs} de S. V^t de Paul, mais elle regrette qu'elles ne soient pas cloîtrées et a pour Béthanie un attrait plus qu'ordinaire. Je me ferais scrupule de rien faire pour la détourner de ses desseins, mais * n. pouvons tous jours n. adresser à Dieu et si lui la veut pour nous et change ses désirs, ce sera toujours très bien fait.

Puisque vous allez faire des une commande à mon frère, ne feriez-v. pas bien de faire venir du côton bleu en assez grande quantité pour * donner des rideaux à chacune de nos Soeurs et de au moins et qu'on pourrait plus tard employer en tabliers quand elles auront leur cellule; je voudrais pouvoir vraiment donner à nos soeurs un peu de la vie contemplative et par conséquent un peu de cellule, au moins le soir et la nuit. J'entends bien que tout le jours soit de la vie contemplative en même temps que le travail manuel car l'un va très bien avec l'autre, mais après avoir été tout le jour en commun quelques âmes pourrait sentir le besoin d'être un peu seules avec Notre Seigneur. Et c'est encore là ce qui me fait désirer de pouvoir établir le plus tôt possible l'Adoration perpétuelle. Que les corps souffrent un peu, très bien, que la nature soit souvent, constamment humiliée et mortifiée et assouplie, très bien, mais que l'âme respire toujours à l'aise et ne soit jamais gênée dans ses communications avec le Bon Maître. C'est notre désir formel, vous le savez bien. Et ce- c'est ce qui me fait désirer d'avoir quelques avances. Priez que les Bons Pères Chartreux nous donnent quelq. milliers de francs!

Hier une dame m'a envoyé 20^f qu'elle promet



E. J. J. Lataste

p^r chaq. année pour qu'on prie un peu pour elle.

Je viens de payer l'huile 49^f 50.

Notre Enfant est à Pamiers et non pas à Béziers
Inutile donc d'en parler à Melle Marie, à moins qu'elle
aille de ces côtés-là.

Je compte voir M^{en} demander la permission
pour Lucie et l'obtenir. Je suis heureux des quelques
lignes de sa lettre q. vous me citez.-

J'ai demandé au T.R.P. Provincial de n. laiss-
ser encore le R.P.G..

N'hésitez pas à répondre à M^{en}. Il aime les
lettres et c'est une bonne occasion.

Dites moi bien toutes vos commissions pour
Besançon.

Je vais tacher d'écrire au R.P. Saudreau. E-
crivez lui encore en tout cas.

Je crois que notre Ba fille de Souvigny
n'aura votre lettre que le lundi Saint avec la mienne.
Merci du billet du mois.

Ouïbliez les torts de M. le Curé à v. égard.
Vous n'avez rien à craindre. Qu'il ait des torts, s'il
veut, mais n'en ayons aucun.

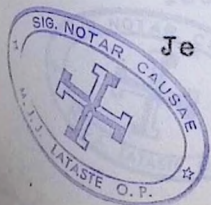
Je me réjouis de ce redoublement d'amour que
D. v. donne pour toutes les âmes qu'il a faites nôtres.
C'est bon. Livrez-vous y bien, mais unie à son Coeur.

J'ai adressé notre jeune ouvrière que je
n'osais pas prendre pour nous, à l'Oeuvre des détenues
de Grenoble, qui est dirigée par des laïques. Elle va
s'y dévouer et je lui ai promis que si dans 6 mois ou
un an ses désirs sont les mêmes et qu'on puisse me don-
ner de son caractère et de sa constance un bon témoigna-
ge nous l'accepterons. C'est ainsi convenu avec la Su-
périeure.

Je n'ai plus que le temps de vous dire encore
ce que je vous dis toujours que je suis tout à vous
toutes j'ajoute que j'ai hâte de vous revoir et de vous
bénir de plus près,

fr. M. Jean-Joseph

Je vous confie à Notre Bon Maître.



Signature